

COUPE INTERCLUBS FÉMININE 2018

Organisations Gym de Thise
Dimanche 11 Mars 2018

DROITS D'ENGAGEMENT

Payés par le FORFAIT que vous avez reçu pour l'ensemble des compétitions de la REGION Secteur Franche Comté.

INSCRIPTIONS

A l'aide des feuilles ci-jointes pour le :

08 FEVRIER 2018 DERNIER DÉLAI à

inscriptions_competitions_gym_ligue@fscf-bfc.fr

JUGES

Une équipe engagée 2 juges **minimum**

Deux équipes engagées 3 juges **minimum**

Attention à bien respecter ce quota minimum (voir cahier des charges juges)

LIEU DE LA COMPÉTITION

GYMNASE de THISE
2 Rue de Champenâtre 25220 THISE

HORAIRES

Ils vous seront communiqués ultérieurement ainsi que la composition du Jury

La compétition se déroulera sur toute la journée et les horaires seront déterminés en fonction du nombre d'équipes inscrites, des catégories.

LE RÈGLEMENT

Il est joint à la présente circulaire.

REPAS

Les repas des juges étant pris en charge **par La REGION (forfait)**, il n'est pas nécessaire de les réserver auprès de l'organisateur. Seuls les repas pour les gyms, moniteurs, chauffeurs ou accompagnateurs, sont à réserver à :

Robert BINETRUY robert.binetry25gmail.com ☎ 06 10 55 53 34

Coût : (13.00 € hors boisson). Chèque libellé à l'ordre **gym de Thise**
Voir autres propositions ci-dessous

Bien amicalement et à bientôt !

Marie France JUNOD
Responsable Commission Gymnastique Féminine
Secteur Franche Comté



Proposition de la Gym de Thise pour les Interclubs

Hamburger maison à	3.50 €
Portions de Frites Fraïches à	2.50 €
Une gaufre nature ou chocolat à	2.00 €

Autre proposition

Menu à **8.50 €** comprenant

- Hamburger maison (pain boulanger et bifteck boucher)
- Frites fraîches
- Une boisson sans alcool
- Une gaufre à manger dans la journée

Si vous êtes intéressés vous mettre en contact avec Robert BINETRUY le Président de la Gym de Thise.

robert.binetry25@gmail.com